

Module n°1 : Module 1 : Positionnement

Contexte

L'ANFH vous propose son parcours d'accompagnement des agents en situation d'encadrement.

Ce parcours est constitué :

- d'une étape de **positionnement préalable** : Ce module facultatif peut être mis en place sur demande pour aider le cadre à identifier les modules à suivre en fonction de ses besoins,
- de **12 modules de formation** :
 1. Actualités juridiques de l'environnement sanitaire et médico-social public
 2. Actualité juridique des droits des usagers pris en charge en FPH
 3. La qualité dans la FPH
 4. Communication et accompagnement du changement
 5. Gestion et conduite de projet
 6. Gestion des situations difficiles
 7. Gestion du temps de travail
 8. Conduire un entretien professionnel
 9. Manager des compétences
 10. Du manager au leader
 11. Optimiser son temps de travail
 12. Le management multisites

Objectifs

- **Permettre** à chaque manager de prendre un temps de réflexion sur ses pratiques managériales
- **Construire** son parcours individualisé de développement des compétences

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

4 ans à partir de l'attribution du marché

Programme

Tester son niveau de connaissance sur diverses thématiques et questionner son profil managérial (à distance - liens questionnaire et tests) Identifier des besoins en développement de connaissances et compétences (point téléphonique de 30 à 45 min) avec un responsable pédagogique du CNEH

Public

Tout agent en situation d'encadrement

Exercice

2024

Code de formation

AFR 3.05

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

1 heure

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences